

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

24 novembre 2025

---

L'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉGALITÉ D'ACCÈS AU SERVICE PUBLIC POSTAL EN OUTRE-MER - (N° 2118)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

N° 17

**AMENDEMENT**

présenté par  
M. Baubry et M. Rivière

-----

**ARTICLE PREMIER**

À l'alinéa 6, après le mot :

« sociale »,

insérer les mots :

« et territoriale ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel visant à harmoniser le vocabulaire du texte avec celui consacré dans le droit des communications postales.